

**JEUNES PARISIENS DE PARIS**  
**Association Loi 1901**

Olivier RIGAUD  
Vice-président  
GSM : 06.85.12.56.80  
Dom : 01.42.50.03.82  
[rigaud.olivier2@free.fr](mailto:rigaud.olivier2@free.fr)

Monsieur Bertrand DELANOË  
Maire de Paris  
Hôtel de Ville – rue Lobau  
75004 PARIS

Paris, mercredi 22 février 2012

**RAR 1A 007 734 5032 3**

Objet : pertinence à vouloir transformer le Square Castagnary en terrain de Sport, malgré la présence du transformateur 1.500 Volts « SNCF Ouest Ceinture ».

Références :

- DP 075 115 11 V 0614
- Déposé le 13 décembre 2011
- Bénéficiaire : La Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA) pour la Ville de Paris
- Adresse : 115-119 rue Castagnary et 2-6 rue Jacques Baudry – 75015 Paris

Monsieur le Maire,

Nous vous transmettons copie du dossier adressé ce jour en recommandé avec demande d'accusé de réception, à Monsieur Michel GAUDIN, Préfet de Police de Paris.

A propos de la transformation du Square Castagnary en terrain de Sport (DP 075 115 11 V 0614), nous aimerions connaître les raisons pour lesquelles la Direction du Patrimoine et de l'Architecture, Maître d'œuvre pour la Ville de Paris, a décidé de remplacer les locaux techniques d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> sur R + 1, locaux mentionnés dans les annexes de la résolution 2011 DU 64 votée en Conseil de Paris (voir Pièce jointe n°2), **par une installation provisoire de type bungalow d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> ?**

Comme vous le savez, le Square Castagnary est bordé sur son côté sud, par le transformateur 1.500 Volt « SNCF Ouest Ceinture », transformateur considéré « dangereux » par l'exploitant et dans l'enceinte duquel, un homme jeune a été brûlé au 3<sup>ème</sup> degré le 6 mai 2007 (faits relatés dans le journal « Le Parisiens », éditions des 7 et 8 mai 2007).

L'instruction d'un dossier de « Déclaration Préalable » étant moins contraignante que celle d'une « demande de Permis de Construire », votre Cabinet a-t-il vérifié auprès la Direction de l'Urbanisme que Monsieur Michel GAUDIN, Préfet de Police de Paris, en charge de la sécurité des Parisiens, a bien été consulté pour avis, sur ce dossier ?

En ce qui vous concerne, nous aimerions savoir si vous êtes favorable à la transformation du Square Castagnary en terrain de Sport ?

En cas d'avis favorable de votre part, quelles préconisations seront prises afin de prévenir la survenue d'accident (circulation, transformateur) ?

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous accorderez à ce dossier des plus préoccupants et ne manquerons pas de transmettre votre réponse aux riverains du Quartier Castagnary.

Dans l'attente de votre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

OR.



Olivier RIGAUD  
Vice-président

*Lettre en copie à M Michel GAUDIN, Préfet de Police de Paris.*

*Lettre en copie à M Philippe GOUJON, Député de Paris, Maire du 15<sup>ème</sup> Arrondissement.*

*Lettre en copie à M Jean-François LAMOUR, Député de la 13<sup>ème</sup> circonscription, Conseiller de Paris.*

*Dossier en copie à Mme Elizabeth BORNE, Directrice de l'Urbanisme.*

Pièces jointes :

- Pièce n°1 : 6 photographies du Square Castagnary et du Transformateur SNCF Ouest Ceinture jouxtant celui-ci
- Pièce n°2 : 2011 DU 64 dont plan initial d'aménagement du Square Castagnary en terrain de Sport (6 pages)

Destinataire

Monsieur Bertrand DEJANOE  
Maire de PARIS

Hôtel de Ville - rue Lobau  
75004 PARIS

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée Suivie ou le motif de non-distribution.

4 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 62080 (0,35€ TTC + prix d'un SMS)
- Le site internet : [www.laposte.fr/cs suivi](http://www.laposte.fr/cs suivi)
- Le service vocal interactif : N° Indigo 0 820 80 3000 (0,12€ TTC/mn)
- Le minitel : 3614 CSUIVI (0,019€ TTC à la connexion + 0,06€ TTC/mn)

Date : 22-2-2012 Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €



LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 007 734 5032 3

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Expéditeur

Monsieur Olivier RIGAUD  
Vice. préf. de "Jeunes Fonctionnaires de Paris"  
7 Villa des Charmilles  
75015 PARIS

SGR 2 V5 MSR 01 06-40464-06 04-07



PREUVE DE DÉPÔT  
A CONSERVER PAR LE CLIENT

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions générales de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

RCS PARIS 356 000 000

LA POSTE



le 22/02/2012

AR  
+  
affranchissements

espèces 17,66 €



613912 - 580000253

La Poste avance avec chacun d'entre vous. Merci et à bientôt.  
Ce reçu ne vaut pas facture.

La Poste - Société Anonyme au capital de 1 000 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS  
Siège social : 44 Boulevard de Vaugirard - 75757 PARIS CEDEX 15

LA POSTE

EDITE LE: 22/02/2012 A 18:24:27

RECU COMMANDE NUMERO : 15422

1 Lettre Reco R1 AR : 5,23 EUR

Total : 5,23 EUR

MERCI DE VOTRE VISITE

La Poste  
La confiance donne de l'avance